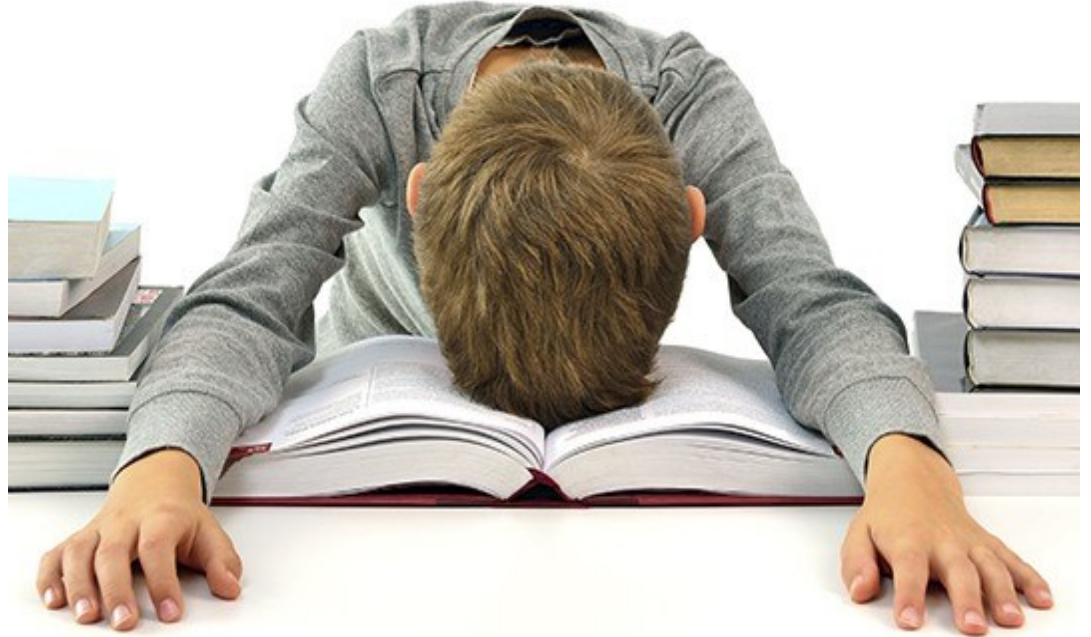


Le Fer de lance

Services aux élèves: encore des coupes!



héros

**Volume 18 n° 8
17 juin 2016**

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec) H7N 4B2

Téléphone:
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075

www.sregionlaval.ca
reception@sregionlaval.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 8 h à 17 h
Vendredi
de 8 h 15 à 12 h
de 13 h 15 à 15 h 30

Rédaction :

*André Arsenault
Guy Bellemare
Jennifer Gagnon
Manon Lafrance
Guylaine Martel*

Collaboration :

Joanie St-Hilaire

Dans ce numéro:

1. Mot du président, p. 2;
2. Calendrier des activités, p. 3;
3. Négociation nationale: état de la situation, p. 3;
4. Avis de recherche: enseignantes et enseignants associés, p. 3;
5. Services aux élèves: encore des coupes, p. 4;
6. Départ à la retraite de Daniel Sauvé, p.6;
7. Vous déménagez, p. 6;
8. Horaire estival, p. 6.

1. Mot du président



Dans le monde bien particulier qu'est celui de l'enseignement, chaque année scolaire apporte son lot de moments exaltants et son lot de moments plus difficiles. L'année scolaire 2015-2016 ne fera pas exception à la règle. Cette année se sera déroulée à un rythme d'enfer principalement

au tempo d'une négociation nationale ayant donné lieu à de nombreuses manifestations et de gestes de solidarité.

Cette année, le dossier de l'éducation s'est également démarqué dans l'espace public. Nous avons réussi à faire de l'éducation un incontournable en suscitant l'intérêt et l'implication des citoyennes et citoyens, des journalistes et chroniqueurs, des parents d'élèves et même, de la classe politique. Fort de ce nouveau vent, même le Premier ministre Couillard a voulu « surfer » sur la vague, en déclarant lors du dernier rassemblement libéral qu'il était le « Premier ministre de l'Éducation »! C'est avec une pointe de scepticisme que nous avons reçu cette nouvelle... Il lui reste donc à faire ses preuves. Ce ne sera certainement pas en continuant ses coupes en éducation ou en remettant à l'agenda politique l'imposition d'un ordre professionnel aux enseignants, sujet amplement débattu par le passé, qu'il se démarquera comme tel. Inutile d'insister non plus, sur le nombre record de ministres s'étant succédé au portefeuille de l'éducation cette année! Un peu de stabilité et de rigueur seraient grandement appréciées!



C'est avec les activités du VI^e congrès de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) que se terminera ce marathon scolaire 2015-2016. En effet, ce sixième congrès

de la FAE, qui marquera les dix (10) ans de fondation de notre fédération, se déroulera du 27 au 30 juin 2016 dans la région des Laurentides. Sous le thème : " Fièvre, autonome et engagée! ", les

personnes déléguées discuteront, entre autres, de sujets tels que l'environnement, la lutte à la pauvreté ou les finances publiques. C'est lors de ce congrès que la FAE préparera sa plateforme sociopolitique essentielle à l'établissement de ses objectifs pour les trois prochaines années. La délégation du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) y sera active afin de bien représenter ses membres.

On le sait, les années se succèdent et se ressemblent : la dernière portion de l'année se caractérise par un essoufflement, une fatigue, mais aussi par une certaine fébrilité de voir s'achever le parcours des élèves auxquels nous nous sommes attachés tout au long des derniers mois. Une fierté nous envahit de les voir prendre leur envol en sachant que nous les avons aidé à franchir une étape de plus afin de leur permettre de devenir plus éduqués et, par le fait même, un peu plus autonomes.

Une étape se termine pour pouvoir en débiter une autre, une étape remplie de projets et d'espoirs nouveaux. Pour certains, de nouveaux défis les attendront au retour de la période estivale : un changement d'établissement, de niveau ou de matière qui assurément provoqueront de nouvelles rencontres. Pour d'autres, ce sera de nouveaux visages, au retour du congé qui, les yeux brillants, les attendront. Car c'est bien connu, les enseignantes et enseignants se nourrissent d'espoir : celui qui veut que la prochaine année soit plus belle que la précédente et c'est ce que nous vous souhaitons! Sur ce, je profite de cette tribune pour vous souhaiter un congé estival des plus reposants.

Salutations syndicales !

Le président,

Guy Bellemare

2. Calendrier des activités

Quoi ?	Quand ?	Heure ?	Où ?
Affectation-mutation : Étape finale du secondaire (champs 1 et 8 à 19)	28 juin 2016	16 h 30	École Leblanc
Congrès de la FAE	27, 28, 29 et 30 juin 2016		Manoir St-Sauveur
Séances d'octroi de contrats : secondaire	17 août 2016	8 h 30	École Leblanc
Séances d'octroi de contrats: primaire	17 août 2016	12 h 30	École Leblanc

3. Négociation nationale - état de la situation

À la suite de l'acceptation de l'entente de principe intervenue entre la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et le Gouvernement du Québec, les travaux menant à la signature finale des textes se sont continués.

Ce processus délicat consiste à terminer l'écriture des textes de la convention collective tout en respectant les principes entérinés. À cet effet, les parties doivent s'assurer que la version écrite correspond, en tous points, aux discussions tenues lors des rencontres de négociations. Ce n'est qu'après cette étape et, à la suite de l'approbation des instances concernées, que se fera la ratification de la convention collective. Dès lors, elle pourra être mise en œuvre et ainsi trouver son application.

Actuellement, il s'avère impossible de prévoir à quel moment aura lieu cette signature. Conséquemment, le

SERL est dans l'impossibilité de vous annoncer à quel moment se fera le versement du montant forfaitaire prévu au contrat de travail, ni à quel moment seront intégrées aux échelles salariales, les augmentations salariales.

Rappelons-nous, à titre indicatif, que lors de la négociation nationale de 2010, dix mois avaient été nécessaires pour en arriver à une entente définitive sur l'écriture des textes.

Soyez assurés que nous vous transmettrons ces informations dans les plus brefs délais dès qu'ils seront portés à notre connaissance.



4. Avis de recherche : enseignantes et enseignants associés



Le comité paritaire des stagiaires est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants associés pour accueillir des stagiaires au niveau secondaire en français, en éthique et culture religieuse et en mathématique.

Pour devenir une enseignante ou un enseignant associé, vous devez détenir un poste d'enseignant régulier et posséder minimalement cinq (5) années d'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec madame Marie-Hélène Beaulac au poste 1580.

5. Services aux élèves: encore des coupes!

La Commission scolaire de Laval (CSDL) persiste à couper dans les services destinés aux élèves. Ces coupes touchent directement les élèves puisque la commission scolaire a décidé que des sommes qu'elle investissait auprès des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA) serviront désormais, au redressement financier de la commission scolaire.

En **2015-2016**, la CSDL a supprimé une somme de 6,5 millions de dollars incluant **3,3 millions directement puisés à même l'enveloppe budgétaire destinée aux EHDA**.

Pour **2016-2017**, c'est une **coupe 1,4 million de dollars supplémentaires** que la CSDL entend administrer dans les sommes destinées à offrir des services aux EHDA.

Comment ces coupes se traduiront-elles? Principalement par une diminution des heures de soutien technique en éducation spécialisée (TES), autant en classes spécialisées qu'en soutien à l'intégration dans les classes ordinaires.

Le budget destiné aux services à l'élève HDA sera donc amputé d'un total de **4,7 millions de dollars**.

C'est avec indignation que nous constatons que la Commission scolaire de Laval a coupé, tous postes budgétaires confondus, **plus de 10,4 millions de dollars en deux ans** (de 2015 à 2017).



DIMINUTION DES HEURES TES POUR LES CLASSES SPÉCIALISÉES (Heures / groupe / semaine)

Préscolaire et primaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017
TSA 4 ans	15,75 h	15 h	13 h
TSA 5 ans	31,50 h	30 h	25,75 h
TSA sans DI	28,50 h	25,75 h	25,75 h
TSA avec DI	31,50 h	31,50 h	31,50 h
Déficiance langagière 4 ans	15,75 h	13,25 h	13 h
Déficiance langagière 5 ans	26,50 h	26,50 h	23,50 h
Déficiance langagière primaire	15,75 h	12,75 h	11 h
Déficiance DIM	30 h	25,75 h	25,75 h
DIL avec troubles associés	26,5 h	26,50 h	26,50 h
CSÉ	30 h	25,75 h	25,75 h
TC	27,75 h	27,75 h	27,75 h
Mille-Pattes	30 h	30 h	25,75 h
Services à paliers	27,75 h	27,75 h	25 h

5. Services aux élèves: encore des coupes! (suite)

DIMINUTION DES HEURES TES POUR LES CLASSES SPÉCIALISÉES (Heures / groupe / semaine)

Secondaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Déficiência langagière	22 h	8 h	8 h
CSE	27,75 h	20 h	20 h
TC	30 h	30 h	27,75 h
Le Détour	35 h	35 h	30 h
DIM	30 h	22 h	22 h
TSA sans DI	27,75 h	18 h	18 h
TSA sans DI 2 ^e cycle (Georges-Vanier)	27,75 h	18 h	12 h
TSA sans DI 2 ^e cycle (CQPEL-Horizon)	27,75 h	18 h	16 h
DP et DIP (Jean-Piaget)	380 h	380 h	380 h
TSA avec DI (Alphonse-Desjardins)	30 h	30 h	30 h

DIMINUTION DES HEURES TES DE SOUTIEN (Heures / semaine)

Codes de difficulté	2014-2015	2015-2016	2016-2017
33 – Déficience motrice légère ou organique 34 – Déficience langagière 42 – Déficience visuelle 44 – Déficience auditive	8 h	5 h	4 h
23 – Déficience intellectuelle profonde 24 – Déficience intellectuelle moyenne à sévère 36 – Déficience motrice grave 50 – Troubles envahissants du développement 53 – Troubles relevant de la psychopathologie 99 – Code temporaire avant confirmation du handicap	11 h	9 h	9 h

* Statu quo de 5 heures pour le préscolaire et le 1^{er} cycle du primaire.

6. Départ à la retraite de Daniel Sauvé



C'est avec reconnaissance que le conseil d'administration et le personnel du SERL souhaitent une excellente retraite à monsieur Daniel Sauvé qui a occupé durant les seize dernières années, le poste de conseiller syndical au Syndicat de l'enseignement de la région de Laval.

Son dévouement et son engagement pour la défense des travailleurs ne se sont jamais démentis tout au long de sa carrière. Les membres du conseil d'administration remercient monsieur Sauvé et lui souhaitent une retraite en santé remplie de nouveaux défis et de projets stimulants.

7. Vous déménagez?

La convention collective prévoit à la clause 5-1.01.04 qu'une enseignante ou un enseignant est tenu d'informer par écrit la commission scolaire de tout changement de domicile :

Il serait pertinent d'en informer aussi le syndicat.

Un simple coup de fil suffit! : **450 978-1513**

Ou un message par télécopieur : **450 978-7075**



Bonnes Vacances!

Horaires estival

Le bureau du SERL sera fermé :

Du 6 juillet au 16 août 2016 inclusivement.

Néanmoins, pour obtenir une assistance en cas d'urgence, veuillez communiquer au 450 978-1513, un message téléphonique vous indiquera comment joindre un responsable syndical.